

DEJEUNER DANSANT

LE DIMANCHE 5 JANVIER 2025 à 12h30

au Restaurant « le SAINT-BRICE » à SAINT-BRES

538, avenue de Nîmes – ex-RN113 (ou 13 rue Versant)

Animation, disc-jockey

Le coût est de **43 €** par personne

MENU

Buffet apéritif (punch, kir, pastis, jus de fruits, feuilletés.....)

Le gratin de Saint-Jacques, écrevisses

Le fondant de pintadeau sauce normande

Duo de fromages

Moelleux poire caramel

Vin rouge, blanc, rosé

Café

Champagne offert par la Section

En cas de problème, appeler au 06 18 04 43 81

Réponse demandée avant le samedi 14 décembre 2024

Paiement par chèque ou par virement (à privilégier si possible)

Voir modalités ci-dessous

BULLETIN REPONSE

à adresser avant le 14 décembre 2024 à Jacques HENNET

- **Pour un paiement par chèque**, par voie postale avec le chèque à l'ordre d'AET HERAULT à :

Jacques HENNET Résidence du Parc, 3 avenue Benjamin Guiraudou
34800 Clermont L'Hérault

- **pour un paiement par virement bancaire**, par email à l'adresse suivante :
jacques.hennet@laposte.net

Effectuez le virement à l'IBAN suivant : **FR7620041010090751035N03028**

La Banque Postale

Titulaire du compte : Association Anciens Enfants de Troupe AET Section Hérault

Mr et (ou) Mme, nom, prénom :

participera (ont) au dîner dansant du **dimanche 5 janvier 2025** à 12h30

désirerait (ent) être, si possible, à la même table que Mr. (ou Mme)

Si vous avez des **difficultés pour le déplacement**, signalez-le sur le présent bulletin-réponse, afin que nous puissions organiser un **éventuel covoiturage** :

Paiement par chèque de **43 Euros** x = Euros.

Paiement par virement **43 Euros** x = Euros

En cas de difficulté vous pouvez joindre Jacques Hennet : Tel : 06 14 83 43 56